



SUIVI DU NOUVEL EXPLOITANT

Un accompagnement personnalisé pour sécuriser mes premières années d'installation et faire vivre mon projet.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- Durée en fonction de la prestation choisie : visites et bureau
- Prestation sur 2 ans minimum

+ Un conseiller, unique intervenant pour l'étude d'installation et le suivi

LES
+

+ Un suivi personnalisé selon mes attentes

DOCUMENT REMIS

Un compte-rendu à l'issue de chaque visite

POUR ME PERMETTRE :

- D'être accompagné(e) dans la concrétisation de mon projet et dans ses évolutions futures.
- De prendre de la hauteur pour piloter mon projet afin d'atteindre mes objectifs.

MON CONSEILLER D'ENTREPRISE :

- Adapte et réalise le suivi selon mes besoins : techniques, économiques, financiers, humains...
- Analyse mes résultats technico-économiques en lien avec mon prévisionnel.
- Étudie avec moi les ajustements nécessaires à mon projet.

CONTACT

☎ **Conseillers d'entreprise** : 04 73 44 45 55

✉ projetinstallation@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- Des expertises complémentaires : accompagnement juridique, projet bâtiment...
- Un appui au dépôt de demandes de subventions : PCAE, diversification, PAC...
- Une formation adaptée au développement de mon exploitation